

**CONSEIL MUNICIPAL
AVIS DE REUNION**

**CONSEIL MUNICIPAL
ORDRE DU JOUR**

Séance du 21 novembre 2024 à 20 heures 30
Mairie

- 1 - Approbation du procès-verbal du 24/09/2024
- 2 - Modification erreur matérielle délibération n°055/2024
- 3 - Délibération avenant n° de la convention annuelle 2024 MJ4C
- 4 - Délibération chèque de remboursement facture d'eau STGS
- 5 - Délibération participation financière scolarisation classe ULIS
- 6 - Délibération portant d'une rétrocession d'une concession trentenaire à la commune
- 7 - Délibération subventions aux associations communales
- 8 - Délibération recrutement nomination coordonnateur et de l'équipe communale des agents recenseurs et de leur rémunération.
- 9 - Délibération infrastructures de recharges pour Véhicules Electriques
- 10 - Délibération projet de travaux d'éclairage du stade de football
- 11 - Délibération travaux éclairage public sur la totalité de la commune

Fait à Saint Arnoult
Le 08/11/2024
Le Maire,

